



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE LES-PORTES-EN-RE LE 25 FEVRIER 2020

### **Informations :**

Travaux du carrefour de Hurlevent : les travaux viennent de commencer ; fin prévue avant le début des vacances de Pâques.

Intervention d'un géomètre : pour définir les limites de propriétés entre les services techniques municipaux et les futures HLM.

### **Affaires générales :**

- Association des Parents d'Elèves – Mise à disposition d'une partie d'un bâtiment communal : mise à jour de la convention ; approbation à l'unanimité.
- UNIMA – Révision des statuts - Notification : pour information.
- Poste de surveillance de plage 2020 : audit par le SDIS des deux lieux proposés en remplacement de la plage de la Loge soit Trousse-Chemise et le Petit Bec ; recommandation du Petit Bec avec problème d'acheminement de l'eau, de l'électricité, du dépôt d'un dossier en commission des sites... ; choix du Petit Bec : approbation à l'unanimité moins une abstention.

### **Finance :**

- Budget global de la commune :
  - o Approbation du Compte Administratif 2019 :

#### Fonctionnement :

Dépenses : 1 549 k€ (soit 62,6 % des dépenses inscrites au Budget Primitif)

Augmentation de 4 % des achats, entretien et dépenses de voirie

Augmentation de 3,25 % des dépenses de personnel du fait notamment de la mise en place de la rémunération au mérite

Recettes : 2 680 k€ (soit 108,3 % des recettes inscrites au Budget Primitif)

Augmentation de la part communale des droits de mutation suite au passage en station de tourisme (568 k€)

Résultat : 1 131 k€

#### Investissement :

Dépenses : 830 k€ (282 k€ de voirie, 165 k€ pour la Maison de Santé, 68 k€ pour du matériel roulant...) plus des Restes à Réaliser de 451 k€ (291 k€ pour la voirie, 29 k€ pour les locaux scolaires...)

Recettes : 775 k€ plus 808 k€ de report de 2018

Résultat : 752 k€

Dette : 1 382 k€ au 31 décembre 2019 résultant principalement

d'un emprunt de 700 k€, souscrit en 2010 pour 25 ans, pour l'aménagement du camping municipal

d'un emprunt de 400 k€, souscrit en 2013 sur 15 ans, pour l'aménagement des Tennis

d'un emprunt de 500 k€, souscrit en 2017 sur 10 ans, pour l'aménagement de la Maison de Santé

d'un emprunt de 150 k€, souscrit en 2019 sur 10 ans, pour l'achat d'une maison rue des Châtaigniers.

Approbation à l'unanimité.

- Approbation du Compte de Gestion 2019 :

Concordance entre les comptes de la commune et ceux de la Direction Départementale des Finances Publiques.

Approbation à l'unanimité.

- Affectation du résultat 2019 :

Pour l'excédent de 1 131 k€ constaté en Fonctionnement : 950 k€ à l'article « 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés » et 181 k€ à l'article « R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 ».

Pour l'excédent de 752 k€ constaté en Investissement : 752 k€ à l'article « R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 ».

Approbation à l'unanimité.

- Budget Ecotaxe :

- Approbation du Compte Administratif 2019 :

Fonctionnement :

Dépenses : 68 k€ dont entretien des dunes, des marais...

Recettes : 76 k€ (part forfaitaire du péage du pont de l'Île de Ré) plus 89 k€ de report de 2018

Résultat : 97 k€

Investissement :

Dépenses : néant

Recettes : 58 k€

Résultat : 58 k€

Approbation à l'unanimité.

- Approbation du Compte de Gestion 2019 :

Concordance entre les comptes de la commune et ceux de la Direction Départementale des Finances Publiques.

Approbation à l'unanimité.

- Affectation du résultat 2019 :

Pour l'excédent de 97 k€ constaté en Fonctionnement : 97 k€ à l'article « R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 ».

Pour l'excédent de 58 k€ constaté en Investissement : 58 k€ à l'article « R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 ».

Approbation à l'unanimité.

- Subvention aux associations 2020 :

Dossiers étudiés en réunion de travail ; les demandes des associations à vocation nationale n'ont pas été retenues :

- ASSOCIATION DES RIVERAINS PORTINGALAIS DES FORETS DOMANIALES (ARPF) : pas de demande en 2019 ; 9 000 € demandés en 2020 pour des gros travaux de débroussaillage suite aux prescriptions du PPRL ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 9 000 €.

- ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE DES PORTES EN RE (A4P) : sortie pour cette délibération des conseillers municipaux concernés par cette association ; report de la décision faute de quorum.
  - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE (ACCA) : 1 700 € accordés en 2019 ; 1 700 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 1 700 €.
  - AMICALE DES ANCIENS COLS BLEUS DE L'ILE DE RE : 500 € accordés en 2019 ; 1 000 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 1 000 €.
  - AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS : 3 500 € accordés en 2019 ; 1 820 € demandés en 2020 pour le financement du permis poids lourds d'un volontaire de la caserne des Portes-en-Ré ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 1 820 €.
  - ASSOCIATION DES AMIS DES CHATS ABANDONNES : 500 € accordés en 2019 ; 500 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 500 €.
  - FANFARE DU BUCHERON : 1 500 € accordés en 2019 ; 1 500 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 1 500 €.
  - BAZ'ARTS AU POTAGER : 700 € accordés en 2019 ; 700 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 700 €.
  - CLUB DE PETANQUE PORTINGALAIS : 1 500 € accordés en 2019 ; 2 500 € demandés en 2020 pour l'achat d'un tivoli ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 2 500 €.
  - CLUB DE LECTURE PORTINGALAIS : 1 452 € accordés en 2019 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 1 446 € pour tenir compte du forfait par habitant prévu à la convention signée entre cette association et la Mairie.
  - ASSOCIATION ECURIE TERRITOIRE DE L'ILE DE RE : pas de demande en 2019 ; 1 500 € demandés en 2020 pour la promotion des courses hippiques ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 1 500 €.
  - FOYER DES JEUNES EDUCATION POPULAIRE : 1 500 € accordés en 2019 ; 2 000 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 2 000 €.
  - IAVNANA : 600 € accordés en 2019 ; 550 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 550 €.
  - JUDO CLUB RETAIS : 900 € accordés en 2019 ; 900 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 900 €.
  - LES PORTES EN FETES : 20 000 € accordés en 2019 ; 35 000 € demandés en 2020 ; après étude des comptes de l'association approbation à l'unanimité moins cinq contre (favorable à une subvention inférieure) d'une subvention de 35 000 €.
  - RE CREATION : 500 € accordés en 2019 ; 500 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 500 €.
  - SPORTING CLUB RHETAIS RUGBY : 900 € accordés en 2019 ; 2 000 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 900 €.
  - TENNIS CLUB DU BOUT DE L'ILE : 2 500 € accordés en 2019 ; 1 500 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 1 500 €.
  - VIET VO DAO : 900 € accordés en 2019 ; 900 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 900 €.
  - RE HANDISPORT : pas de demande en 2019 ; 200 € demandés en 2020 ; approbation à l'unanimité d'une subvention de 200 €.
- Région Nouvelle-Aquitaine – Convention de participation financière à la mise en place d'accompagnateurs dans les transports scolaires pour les élèves de maternelles : subvention de 3 000 € par an et par accompagnateur pour 4 jours par semaine ; approbation à l'unanimité.
  - Protocole d'accord SAS LOCAPOSTE / Commune de LES PORTES EN RE résiliant le bail en cours au 31/12/2019 : résiliation amiable pour signer un nouveau bail actualisé ; approbation à l'unanimité.
  - Bail commercial SAS LOCAPOSTE / Commune de LES PORTES EN RE : suite nécessité travaux ; approbation à l'unanimité.
  - Tarifs des droits de place 2020 - Approbation : suite retour positif du Président des Commerçants Non-Sédentaires de Charente-Maritime ; approbation à l'unanimité.

**Personnel :**

- Régime indemnitaire – Versement du CIA : versement au prorata de leur présence du Complément Indemnitaire Annuel aux personnels partant en retraite au cours de l'année 2020 (3 personnes) ; approbation à l'unanimité.

**Urbanisme :**

- Camping municipal DP n°01728619<sup>F</sup>0061 – Autorisation au Maire à signer : nécessité contractuel de demander cette autorisation par le Délégué ; construction d'une piscine sur le terrain du camping municipal ; approbation à l'unanimité moins une abstention.

**Questions diverses :**

Prochain Conseil Municipal : 3 mars 2020 avec notamment vote des Budgets Primitifs 2020.